**République Française**

**Département de la SOMME**

**Arrondissement de MONTDIDIER**

**Canton de MOREUIL**

**Mairie de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD**

**PR0CÉS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2021**



**Nbre en exercice : 08 Date de convocation : 21/05/2021**

**Nbre de présents : 07 Date d’affichage : 07/06/2021**

**Nbre de votants : 08**

**L’An Deux Mil Vingt et Un, le QUATRE du mois de JUIN à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique et extraordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DARCIS, maire.**

**Conformément à l’article L.2121-15 du C.G.C.T., Madame BARON Marie-Annick est nommée secrétaire de séance.**

**Membres présents: MM. & Mmes DARCIS Philippe – BARON Marie-Annick – BARBIER Stéphane – CANIVET Aurélie – DESREUMAUX Gaëtan - DHAILLY Karine - GAUDECHON Ludovic**

**Représenté : M. TOUZÉ Roland par M. DARCIS Philippe**

**Approbation du procès-verbal du 30 avril 2021** : Avant le vote du procès-verbal du 30 avril 2021, les membres du Conseil Municipal précisent que la délibération sur le vote des taux d’imposition de taxes directes locales pour 2021 avait été votée à l’unanimité le 15 avril 2021 et que cela n’apparaissait pas sur le procès-verbal du 30 avril 2021. Suite à cette rectification, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 30 avril 2021

**ORDRE DU JOUR**

* Transfert de crédits
* Modification statutaire de la CCALN « cotisation SDIS »
* Devis pour la rétrocession des concessions de cimetière
* Location du bois LELOUP
* Changement de réfection « Rue de la Mairie » et « Rue des Ecoles »
* Travaux d’extension des WC au secrétariat
* Demande d’utilisation du DIF de Monsieur Stéphane BARBIER
* Bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

**Délibération n° 33/06/2021 – Transfert de crédits**

Vu la circulaire du 28 avril 2021 sur l’organisation matérielle des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que 4 guichets comptoirs ont été achetés aux Établissements LECHIFFLART de RIVERY et 4 plexiglass sur mesure intermédiaires à GEDIMAT de MONTDIDIER. Il demande un transfert de crédits pour mandater ces présentes factures.

**Après en avoir délibéré et à l’unanimité, les membres municipal autorisent Monsieur le Maire à effectuer le transfert de crédits comme suit :**

* **du chapitre 011 – article 615221 (bâtiments publics) – au chapitre 023– article 023 (virement à la section d’investissement) pour la somme 500€ ;**
* **au chapitre 021 – article 021 (virement de la section de fonctionnement) pour la somme de 500€ ;**
* **au chapitre 21 – article 2184 (opération : Matériel pour bureaux de vote) pour la somme de 500€.**

Le Conseil Municipal demandera le remboursement de ce matériel à la Préfecture de la Somme (État).

**Délibération n° 34/06/2021 – Modification statutaire de la CCALN « cotisation SDIS »**

*Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise le 29 avril 2021 par la Communauté de Communes Avre, Luce et Noye pour la modification statutaire : « restitution de la compétence cotisation SDIS aux communes pour une durée de 2 ans ». Il demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur cette modification statutaire.*

***Après en avoir délibéré, par 4 voix pour et par 4 voix contre, la voix du maire étant prépondérante, le Conseil Municipal adopte la modification statutaire comme suit :***

* ***restituer la compétence « prise en charge par la CCALN pour le compte des communes membres de la cotisation SDIS aux communes » par la suppression de l’article 6 des statuts de la CCALN.***

**Délibération n° 35/06/2021 – Devis pour la restructuration du cimetière**

*Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu’une rencontre a eu lieu avec Monsieur Emmanuel GONZALEZ représentant le Groupe ELABOR de MESSIGNY & VANTOUX en présence de la 1ère adjointe dans le cadre de la restructuration du cimetière. Il présente un devis d’un montant de 7.969€32 T.T.C. comprenant l’inventaire du terrain du cimetière, l’assistance juridique et conseils et la saisie des concessions. Ce projet se déroulera sur 4 années.*

***Après en avoir délibéré et à l’unanimité, l’Assemblée délibération adopte le devis présenté par le Groupe ELABOR de MESSIGNY& VANTOUX d’un montant de 7969€32 T.T.C. pour la restructuration du cimetière****.*

*Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de demander le coût annuel de la location du matériel.*

**Location du bois LELOUP – parcelles ZC n° 38 & 39 – Au lieudit « Au dessous du bois chapitre »**

*Il est demandé à Madame Karine DHAILLY de quitter la salle étant concernée par la location du bois au lieudit « Au dessous du bois chapitre » (parcelles cadastrées section ZC n° 38 et 39).*

*Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur MILLE Lucas, fils de Madame Karine DHAILLY, pour louer le bois au lieudit « Au dessous du bois chapitre » (parcelles cadastrées section ZC n° 38 et 39) pour 30€/mois.*

*Monsieur le 2ème adjoint signale que la Société de Chasse de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD serait peut être intéressée pour louer ce bois au même tarif que proposé. Une information sera affichée en mairie. Les membres du conseil municipal demandent de ne faire qu’un bail annuel réservé aux habitants de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD.*

*La Société de chasse va être contactée et si elle n’est pas intéressée, la location sera attribuée à la 1ère personne qui aura répondu.*

**Délibération n° 36/06/2021 – Devis pour les enrobés « Rue de la Mairie » et « Rue des Écoles »**

*Monsieur le Maire donne lecture du devis de travaux de voirie « Rue de la Mairie » et « Rue des Écoles » présenté par Monsieur Stéphane BRAILLY, dans le cadre d’un groupement de commandes sur le territoire de la CCALN :*

* *Rue de la Mairie 11.412€91 H.T.*
* *Rue des Écoles 6.239€50 H.T.*
* *TOTAL 17.652,41 H.T.*

***Après en avoir délibéré et à l’unanimité, par, les membres du conseil municipal adoptent le devis d’un montant de 17.652€41 hors taxe présenté par Monsieur Stéphane BRAILLY dans le cadre d’un groupement de commande sur le territoire de la CCALN, pour les travaux de voirie « Rue de la Mairie » et « Rue des Écoles »****.*

**Délibération n° 37/06/2021 – Travaux d’extension des WC du secrétariat**

*Monsieur le Maire donne la parole au 2ème adjoint au maire pour la présentation des devis pour les travaux d’extension des WC au secrétariat.*

*Monsieur le 2ème adjoint présente les devis suivants :*

* *DUCHAUSSOY de LE PLESSIER-ROZAINVILLERS*

*(sans plomberie ni électricité) 11.303€56 T.T.C.*

* *Franck BOURDELEAU de DAVENESCOURT 11.925€00 T.T.C.*

*(plomberie et électricité incorporées)*

* *3 Doms Construction de MONTDIDIER 15.017€58 T.T.C.*

*(plomberie et électricité incorporées)*

***Après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 1 abstention, l’Assemblée délibérante opte pour le devis de Monsieur Franck BOURDELEAU – 31 rue Canteraine à DAVENESCOURT pour la somme de 11.925€00 T.T.C. pour les travaux d’extension des WC du secrétariat.***

***Demande d’utilisation du DIF de Monsieur Stéphane BARBIER***

*Monsieur le Maire donne la parole au 2ème adjoint au maire qui donne lecture de sa lettre pour l’utilisation du DIF ELUS afin de suivre une formation sur le « Règlement général sur la Protection des Données personnelles ». Le Conseil Municipal émet un avis favorable.*

***Bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021***

*Les membres du Conseil Municipal prévoient les bureaux de vote pour les Élections départementales et des élections régionales des 20 et 27 juin 2021.*

*Monsieur le Maire informe que les autotests seront à récupérer à la Communauté de Communes Avre, Luce et Noye ainsi que le reste du matériel sanitaire qui sont fournis par l’État.*

***QUESTIONS DIVERSES***

* *Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de Madame Nathalie DARCIS pour le geste des membres du Conseil Municipal lors du décès de son frère Frédéric DOUCHET.*
* *Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’il a reçu un message de Monsieur Stéphane DELANEAU, maire de BRACHES, pour un feu d’artifice commun le 13 juillet 2021. Le Conseil municipal approuve cette proposition.*
* *Madame Marie-Annick BARON signale qu’elle a été contactée par un habitant du Chemin du Moulin pour la mise en place d’un panneau indiquant « Le Chemin du Moulin ». Le Conseil Municipal émet un avis favorable.*
* *Madame Marie-Annick BARON signale qu’elle a été contactée par un habitant du Chemin au Moulin pour les problèmes d’acheminement du courrier à cette habitation ainsi que la remise en état du Chemin du Moulin. Monsieur le Maire et le 2ème adjoint au maire verront cette situation.*
* *Madame Marie-Annick BARON signale qu’elle a été contactée par un parent d’élève pour la mise en place d’une barrière au niveau de la « Rue de la Braches ». Il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité des parents.*

*La séance est levée à 22h10.*